

Communes de MEURSAC et CORME-ECLUSE
Ouvrages BEAUNANT et La PAPETERIE
Construction de seuils fixes en enrochements bétonnés

1°) PERSONNE RESPONSABLE DU MARCHE

Monsieur le Président de l' UNIMA (Union des Marais de la Charente Maritime)
Rue de Vaucanson - Zone Industrielle – 17180 PÉRIGNY

2°) MAITRE D'OEUVRE

UNIMA - Rue de Vaucanson - Zone Industrielle – 17180 PÉRIGNY
(Tél. : 05.46.34.34.10 - fax : 05.46.34.61.63)

3°) MODE DE PASSATION CHOISIE

Marché à procédure adaptée (article 28 du code des Marchés Publics)

4°) OBJET DU MARCHE

a) Lieu d'exécution :

Communes de MEURSAC et CORME-ECLUSE (17) – bourg de "Beaunant" – travaux sur rivière la Seudre.

b) Nature des prestations :

Démolition partielle de 2 barrages existants. Construction de seuils fixes en enrochements calcaires bétonnés. Isolation du chantier par batardeaux en terre et palplanches + dérivation des eaux à ciel ouvert. Travaux de génie végétal sur berge (aux ouvrages) et en rivière (travaux connexes)

c) Délais prévisionnel :

Le délai d'exécution maximal pour l'ensemble des travaux est de 8 semaines, hors période de préparation de 2 semaines supplémentaires.

Les délais courent à partir de l'ordre de service prescrivant le démarrage des travaux.

d) Estimation des travaux :

Sans objet.

e) Variantes :

Les variantes ne sont pas autorisées.

f) Allotissement :

Le marché est un lot unique.

Les entreprises peuvent soumissionner en groupement avec un mandataire principal.

5°) CRITERES D'ATTRIBUTION DU MARCHE

Les critères retenus pour le jugement des offres sont pondérés de la manière suivante :

- ✓ La valeur technique sur la base du mémoire technique : 40 %
- ✓ Le prix global de l'offre : 40 %
- ✓ Planning et délais de réalisation des travaux : 20 %

6°) LIEU DE RETRAIT DU DOSSIER DE CONSULTATION SUR DEMANDE ECRITE

UNIMA - Rue de Vaucanson - Zone Industrielle – 17180 PÉRIGNY

Tél. : **05 46 34 34 10** – Fax : **05 46 34 61 63** – e mail : accueil@UNIMA.fr

La demande de dossier devra être accompagnée d'un chèque de 50€ libellé à l'ordre de l'UNIMA pour participation aux frais de duplication (article 41 du CMP).

Les dossiers pourront être envoyés par voie électronique pour toute demande effectuée à : accueil@UNIMA.fr

7°) ADRESSE DE REMISE DES OFFRES

UNIMA - Rue de Vaucanson - Zone Industrielle – 17180 PÉRIGNY

Tél. : **05 46 34 34 10** – Fax : **05 46 34 61 63** – e mail : accueil@UNIMA.fr

8°) JUSTIFICATIONS A PRODUIRE QUANT AUX QUALITES ET CAPACITES DU CANDIDAT

Chaque candidat devra produire :

- les pièces visées aux articles 44 et 45 du code des marchés publics,
- des références concernant la réalisation de travaux similaires,
- un mémoire technique justificatif

L'ensemble des documents sera obligatoirement rédigé en Français.

Date d'envoi à la publication : 07 juillet 2010

Date limite de réception des offres : 30 juillet 2010 à 17 h 00 à l' UNIMA

Délai d'engagement : 120 jours à compter de la remise des offres

Période de travaux maximale envisagée : semaines 35 à 42 de 2010, hors période de préparation préalable de 2 semaines.

Demande de renseignements complémentaires : UNIMA : Messieurs CARIO ou ROBIN.